

Billets Desjardins Coupon garanti (barrière observée à l'échéance), FNB marché américain, série 101

Résumé client



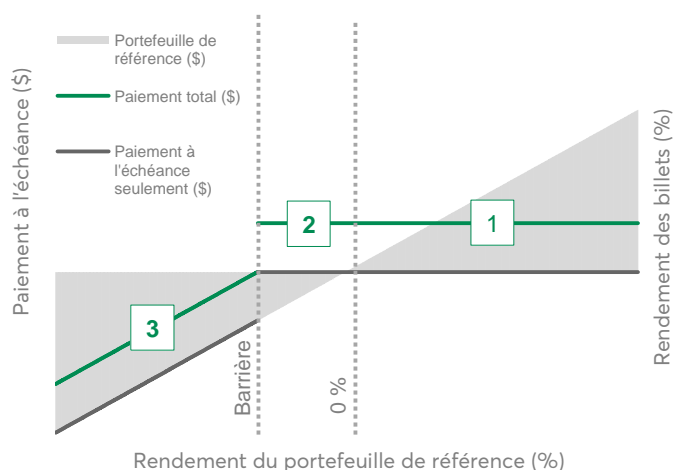
Sommaire du placement

Ces billets sont conçus pour fournir aux clients des paiements de coupon garantis au cours de la durée du placement, tout en offrant une protection du capital conditionnelle en cas de baisse légère à modérée du rendement du portefeuille de référence. Le paiement à l'échéance des billets est lié au rendement du cours du SPDR S&P 500 ETF Trust.

Durée	6 ans
Paiement de coupon	1,25 \$ (équivalent de 5,00 \$ annuellement)
Fréquence de paiement de coupon	Trimestriellement
Barrière (observée à l'échéance)	-30,00 %
Taux de participation à la baisse	100 %
Code Fundserv	DSN00867

Période de vente	Du 29 juillet 2024 au 30 août 2024
Date d'émission	6 septembre 2024
Date d'échéance	6 septembre 2030
Souscription minimale	1 000 \$
Monnaie	Dollar canadien
Admissibilité à des fins de placement	REER, FERR, REEE, REEI, RPDB, CELI, CELIAPP, comptes non enregistrés
Liquidité	Un marché secondaire est maintenu au quotidien à certaines conditions et sous réserve de frais de négociation anticipée. D'abord fixés à 3,50 %, ces frais diminuent avec le temps et deviennent nuls après 360 jours.

Profil de rendement à l'échéance



Le graphique illustre l'incidence du rendement du portefeuille de référence à l'échéance sur le paiement à l'échéance et le paiement total que reçoit le client. Il décrit la relation entre le rendement du portefeuille de référence, la barrière et le taux de participation à la baisse.

Comment fonctionne-t-il?

1. Le rendement du portefeuille de référence est nul ou positif à la date d'évaluation OU
2. Le rendement du portefeuille de référence est négatif, mais supérieur à la barrière à la date d'évaluation.

Le client a droit à un paiement à l'échéance correspondant à son capital investi, en plus des coupons garantis payés pendant la durée des billets. Par conséquent, le rendement potentiel des billets est limité à la somme de tous les coupons payés.

3. Le rendement du portefeuille de référence est inférieur à la barrière à la date d'évaluation.

Le client reçoit un paiement à l'échéance inférieur à son capital investi, en plus des coupons fixes payés pendant la durée des billets. Le rendement négatif du portefeuille de référence, sous réserve du taux de participation à la baisse, est donc déduit du rendement potentiel des billets.

Pour en savoir plus, consultez votre conseiller en placement.

Un prospectus préalable de base simplifié de la Fédération des caisses Desjardins du Québec daté du 16 mars 2023, dans sa version modifiée ou complétée (le « prospectus »), le supplément de prospectus (le « supplément de prospectus ») et le supplément de fixation du prix (le « supplément de fixation du prix ») (collectivement, le « Prospectus ») comprenant des renseignements importants sur les titres décrits dans le présent document ont été déposés auprès des autorités en valeurs mobilières de chaque province du Canada. Un exemplaire du Prospectus et de ses modifications doit être transmis avec le présent document. Le présent document ne présente pas un exposé complet de tous les faits importants relatifs aux titres offerts. Les investisseurs doivent lire le Prospectus et toutes ses modifications pour obtenir l'information relative à ces faits, particulièrement les facteurs de risque liés aux titres offerts, avant de prendre une décision d'investissement. Les billets constituent des billets liés au fonds (sans exposition directe au risque de change; rendement du cours) dans le cadre du Prospectus et du Programme de billets de Desjardins.

Le portefeuille de référence

Les billets sont liés au rendement du cours des parts du SPDR S&P 500 ETF Trust (« l'actif de référence »), un fonds indiciel négocié en bourse constitué aux États-Unis. L'actif de référence vise à reproduire, avant déduction des frais, l'indice S&P 500, la référence pour le rendement du marché étendu des actions aux États-Unis. Le SPDR S&P 500 ETF Trust est structuré comme une fiducie de placement unitaire. Il consiste en un portefeuille représentant les 500 actions de l'indice S&P 500 et verse des dividendes sur une base trimestrielle.

Le rendement de l'actif de référence ne tient pas compte du paiement de dividendes ou de distributions ni de la fluctuation des taux de change des devises étrangères. Le rendement en dividendes de l'actif de référence au 30 juin 2024 était de 1,29 %

Actif de référence	Bourse	Symbole	Pondération
SPDR S&P 500 ETF Trust	NYSE Arca	SPY	100 %

Répartition sectorielle



● Technologie de l'information	32,03
● Services financiers	12,87
● Soins de la santé	11,63
● Consommation discrétionnaire	10,02
● Communications	8,97
● Industriel	8,25
● Consommation de base	5,82
● Énergie	3,69
● Services publics	2,28
● Immobilier	2,23
● Matériaux	2,21

Dix premières sociétés composant l'actif de référence

	(%)
Microsoft Corporation	7,02
Apple Inc.	6,93
NVIDIA Corporation	6,39
Amazon.com Inc.	3,61
Alphabet Inc. catégorie A	2,24
Meta Platforms Inc. catégorie A	2,24
Alphabet Inc. catégorie C	1,88
Berkshire Hathaway Inc. catégorie B	1,72
Broadcom Inc.	1,50
Tesla Inc.	1,48

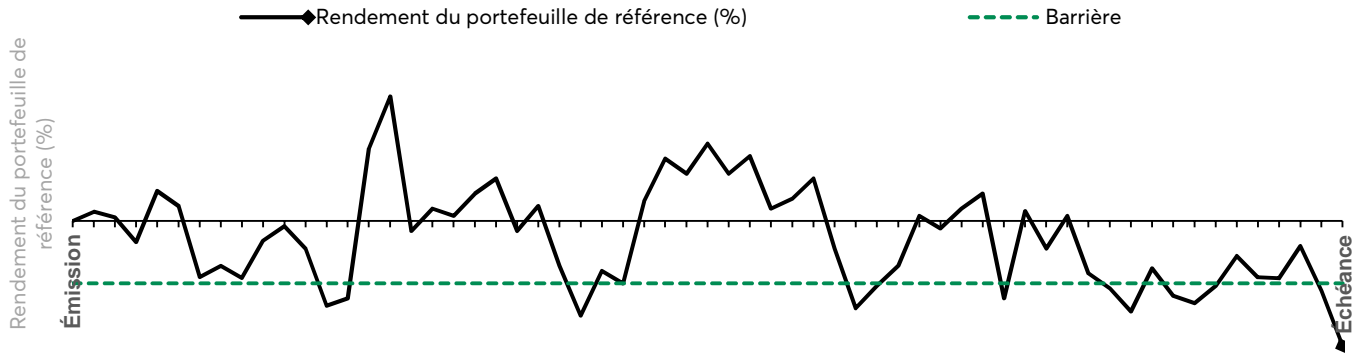
En date du 18 juillet 2024

Scénarios de rendement hypothétiques

Les exemples qui suivent ne sont donnés qu'à titre illustratif. Les cours utilisés dans les exemples ne sont que des estimations ou des prévisions des cours de l'actif de référence aux dates applicables. La Fédération des caisses Desjardins du Québec ne prêche pas ni ne garantit un gain ou un rendement variable particulier sur les billets. Dans chaque scénario, le porteur a placé 10 000 \$ dans les billets et il n'y a pas eu de rajustements ni de circonstances exceptionnelles.

SCÉNARIO 1

Le rendement du portefeuille de référence est négatif et inférieur à la barrière à l'échéance



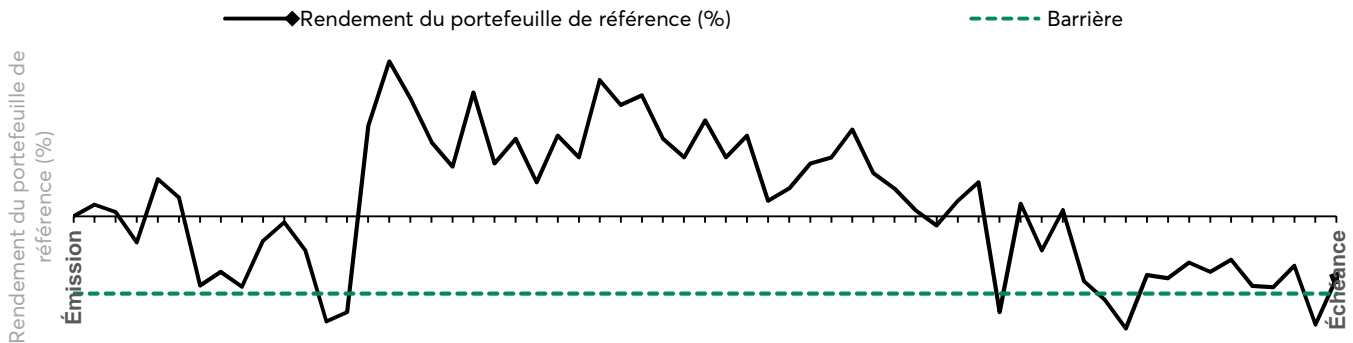
Sommaire des flux de trésorerie

Rendement du portefeuille de référence à l'échéance	-50,00 %
Total des coupons versés	3 000 \$
Paiement à l'échéance = 10 000 \$ × (1 + rendement du portefeuille de référence * taux de participation à la baisse)	5 000 \$

Paiement total : 24 coupons de 125,00 \$ chacun (10 000 \$ × 1,25 %) seraient payés aux dates de paiement de coupon 1 à 24, en plus du paiement à l'échéance de 5 000 \$, pour un paiement total de 8 000 \$. Le rendement annuel équivalent est de -3,33 %.

SCÉNARIO 2

Le rendement du portefeuille de référence est négatif, mais supérieur à la barrière à l'échéance.



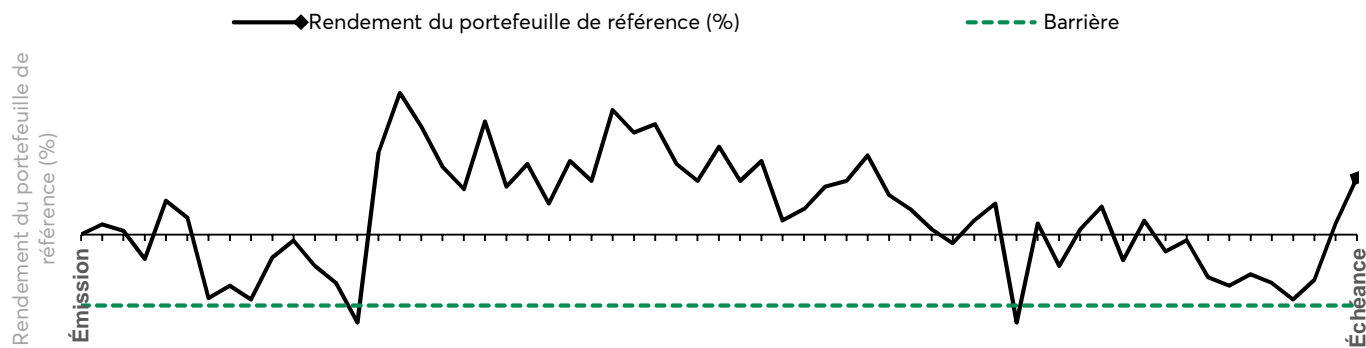
Sommaire des flux de trésorerie

Rendement du portefeuille de référence à l'échéance	-25,00 %
Total des coupons versés	3 000 \$
Paiement à l'échéance	10 000 \$

24 coupons de 125,00 \$ chacun (10 000 \$ × 1,25 %) seraient payés aux dates de paiement de coupon 1 à 24, en plus du paiement à l'échéance de 10 000 \$, pour un paiement total de 13 000 \$. Le rendement annuel équivalent est de 5,00 %.

SCENARIO 3

Le rendement du portefeuille de référence est positif à l'échéance



Sommaire des flux de trésorerie

Rendement du portefeuille de référence à l'échéance	20,00 %
Total des coupons versés	3 000 \$
Paiement à l'échéance	10 000 \$

24 coupons de 125,00 \$ chacun ($10\ 000 \$ \times 1,25 \%$) seraient payés aux dates de paiement de coupon 1 à 24, en plus du paiement à l'échéance de 10 000 \$, pour un paiement total de 13 000 \$. Le rendement annuel équivalent est de 5,00 %.

Résumé du placement

Émetteur	Fédération des caisses Desjardins du Québec (la « Fédération »)
Note de crédit de l'émetteur	S&P : A+ / Moody's : Aa2 / DBRS AA / Fitch : AA Aucune agence de notation n'a évalué les billets.
Date d'émission	6 septembre 2024
Date d'évaluation initiale	6 septembre 2024
Date d'évaluation finale	30 août 2030
Date d'échéance	6 septembre 2030
Dates de paiement de coupon	6 décembre 2024 6 mars 2025 6 juin 2025 8 septembre 2025 8 décembre 2025 6 mars 2026 8 juin 2026 8 septembre 2026 7 décembre 2026 8 mars 2027 7 juin 2027 7 septembre 2027 6 décembre 2027 6 mars 2028 6 juin 2028 6 septembre 2028 6 décembre 2028 6 mars 2029 6 juin 2029 6 septembre 2029 6 décembre 2029 6 mars 2030 6 juin 2030 6 septembre 2030
Paiement de coupon	Est égal à 1,25 \$ (équivalent à 5,00 \$ annuellement).
Barrière (observée à l'échéance)	Seuil en deçà duquel le rendement du portefeuille génère un paiement à l'échéance inférieur au capital. Est égal à -30,00 %.
Taux de participation à la baisse	Taux de participation applicable au rendement du portefeuille de référence inférieur à la barrière. Est égal à 100 %.

Rendement sur votre placement

Calcul du paiement total à l'échéance

Sous réserve de certaines circonstances particulières, un investisseur recevra, pour chaque billet détenu à l'échéance, un paiement à l'échéance reposant sur le rendement du cours du portefeuille de référence (le « portefeuille ») en plus du paiement du coupon final, s'il y a lieu.

Le paiement à l'échéance est calculé comme suit :

- Si le rendement du portefeuille de référence est égal à zéro ou positif à la date d'évaluation, le paiement à l'échéance sera égal à 100 \$;
- Si le rendement du portefeuille de référence est négatif, mais égal ou supérieur à la barrière à la date d'évaluation, le paiement à l'échéance sera égal à 100 \$;
- Si le rendement du portefeuille de référence est inférieur à la barrière à la date d'évaluation, le paiement à l'échéance sera égal à $100 \$ \times [1 + \text{rendement du portefeuille de référence} \times \text{taux de participation à la baisse}]$.

Calcul du paiement de coupon

Le détenteur de billets aura le droit de recevoir des paiements de coupon de 1,25 \$ (équivalant à 1,25 % du capital de chaque billet) à chaque date de paiement du coupon.

Le rendement du portefeuille de référence représente le rendement du cours de l'actif de référence : SPDR S&P 500 ETF Trust.

Le rendement des actifs de référence pour l'actif de référence est un rendement du cours et ne tient pas compte du rendement constitué par le versement de dividendes ou de distributions versés par l'émetteur au titre de l'actif de référence. En date du 30 juin 2024, les dividendes ou les distributions versés au titre de l'actif de référence dans le portefeuille de référence représentaient un rendement annuel indicatif de 1,29 % ce qui représente un rendement global d'environ 7,76 % sur la durée des billets, en supposant que le rendement demeure constant et que les dividendes ou les distributions ne sont pas réinvestis. Le rendement de l'actif de référence est exprimé sous la forme suivante : $(\text{cours de clôture} / \text{cours initial}) - 1$.

Modalités de votre placement

Marché secondaire

Les billets ne seront pas inscrits à la cote d'une bourse de valeurs.

Valeurs mobilières Desjardins inc. entend maintenir, dans des conditions de marché normales, un marché secondaire quotidien pour la négociation des billets, mais n'est aucunement tenue de faciliter ou d'organiser ce marché et peut cesser de le faire en tout temps, à son entière discrétion et sans préavis.

Si un marché secondaire devait exister, l'investisseur pourra vendre un billet, en totalité ou en partie, sous réserve des frais de négociation anticipée. L'investisseur qui vend un billet avant la date d'échéance recevra un produit de vente (qui peut être inférieur au capital des billets et inférieur aux paiements de coupon restant) correspondant au cours acheteur du billet affiché par l'intermédiaire de Fundserv.

Commission des placeurs pour compte

La Fédération paiera aux courtiers, qui paieront à leur tour aux représentants, une commission de vente correspondant à 2,40 \$ pour chaque billet vendu (soit 2,40 % du capital).

Frais de négociation anticipée

Des frais de négociation anticipée s'appliqueront aux ordres de vente des billets sur le marché secondaire passés au moyen du réseau de Fundserv dans les 360 jours suivant la date de souscription. Ils seront établis en pourcentage du capital de la manière suivante :

Vente dans les (jours)	1 à 60 (%)	61 à 120 (%)	121 à 180 (%)	181 à 240 (%)	241 à 300 (%)	301 à 360 (%)	Par la suite
Frais de négociation anticipée	3,50	3,00	2,50	2,00	1,50	1,00	Néant

Ce placement est-il pour vous ?

Convenance de ces billets

Les billets de ce type ne conviennent pas à tous les investisseurs. Dans le cadre de votre décision à savoir si les billets constituent un placement approprié pour vous, veuillez tenir compte des éléments suivants :

- les billets ne prévoient aucune protection de votre investissement en capital initial, sauf 1 % du capital;
- si le rendement du portefeuille de référence est inférieur à la barrière à la date d'évaluation, selon le taux de participation à la baisse, vous pourriez recevoir un paiement total qui est inférieur à votre investissement en capital initial pendant la durée des billets;
- un rendement du portefeuille de référence positif ne générera aucun rendement additionnel sur les billets;
- votre stratégie d'investissement devrait être conforme aux caractéristiques d'investissement des billets;
- votre horizon de placement devrait correspondre à la durée des billets; et
- votre investissement sera assujéti aux facteurs de risque résumés à la rubrique « Facteurs de risque » dans le présent supplément de prospectus, dans le prospectus préalable de base et, si applicable dans ce supplément de fixation du prix.

Considérations d'ordre fiscal

Les incidences fiscales canadiennes d'un investissement dans les billets sont décrites dans le prospectus préalable de base et le supplément de prospectus. En général, un porteur de billets sera tenu d'inclure dans son revenu, pour l'année d'imposition en cours, le montant de chaque paiement de coupon, reçu ou devenu recevable par le porteur de billets à titre d'intérêt au cours de l'année d'imposition. Le porteur de billets devrait aussi examiner les incidences fiscales d'une disposition des billets avant la date d'échéance.

Les porteurs de billets devraient consulter leurs propres conseillers en fiscalité pour obtenir des conseils quant aux incidences fiscales d'un investissement dans les billets, compte tenu de leur situation particulière. L'information prévue au présent sommaire est de nature générale seulement et ne se veut pas un conseil juridique ou fiscal à un porteur de billets en particulier, ni ne saurait être interprétée comme telle.

Absence d'assurance-dépôts

Les billets ne constituent pas des dépôts garantis ou assurés au sens de la *Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts* (Québec), la *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada* ou de quelque autre régime d'assurance-dépôts visant à garantir le paiement de tout ou partie d'un dépôt en cas d'insolvabilité de l'institution financière recevant des dépôts.

Notes légales

Le présent document doit être lu conjointement avec le prospectus préalable de base, le supplément de prospectus et le supplément de fixation du prix (collectivement, le « Prospectus ») liés aux billets. Sauf indication contraire, tous les termes clés s'entendent au sens qui leur est attribué dans le Prospectus. En cas d'incompatibilité ou de conflit entre le présent document et le Prospectus, le Prospectus a préséance. Ces documents et certains renseignements supplémentaires sur les billets peuvent être obtenus sur le site Web des billets structurés Desjardins à www.billetsstructuresdesjardins.com. Le présent document ne peut être distribué et les billets ne peuvent être offerts ou vendus que dans les territoires et aux personnes où et auxquelles ils peuvent être légalement offerts en vue de la vente et où les politiques de la Fédération et/ou des courtiers ne l'interdisent pas, et alors seulement par des personnes dûment autorisées à effectuer ces ventes. Les billets n'ont pas été ni ne seront inscrits auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et sont offerts ou vendus aux États-Unis sous le régime d'une dispense d'inscription.

Les billets ne sont pas des billets ni des titres de créance classiques. Un investissement dans les billets peut ne pas convenir à tous les investisseurs. Les billets diffèrent des titres de créance conventionnels et des placements à revenu fixe; le remboursement de la totalité du capital n'est pas garanti (sauf un minimum de 1 % du capital) et sera à risque. Par conséquent, vous pourriez perdre la quasi-totalité de vos placements dans les billets. Les billets comportent un risque de baisse et ne sont pas conçus pour remplacer les titres de créance conventionnels, les titres à revenu fixe ou les instruments du marché monétaire. Pour connaître les divers risques associés à un tel placement, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » du Prospectus.

Standard & Poor's®, S&P® et SPDR® sont des marques de commerce déposées de Standard & Poor's Financial Services LLC (« S&P ») une filiale de S&P Global (S&P). S&P Dow Jones Indices LLC (SPDJI) est autorisée à utiliser ces marques aux termes d'une licence et leur utilisation a également été autorisée au terme d'une sous-licence accordée à State Street Corporation. Les produits de placement de State Street Corporation ne sont ni parrainés, endossés, vendus ou promus par SPDJI, S&P, les sociétés de leurs groupes respectifs et les concédants de licence tiers et aucune de ces parties ne fait de déclaration quant à l'opportunité d'investir dans ces produits de placement et n'assume aucune responsabilité à cet égard, y compris en cas d'erreur, d'omission ou de perturbation de tout indice.

Structured Retail Products (SRP), une division de Euromoney Global Limited, est une firme de recherche fondée en Angleterre en 2001 pour fournir des services de nouvelles, de données, de recherche, d'événements et de formation reliés aux produits structurés. SRP accorde des prix aux manufacturiers et aux distributeurs. Pour leur volet, les manufacturiers avec plus de 10 produits marquants et plus de 10 produits matures présents dans la base de données de SRP au cours de la période allant du 1^{er} mars 2022 au 31 mars 2023 étaient en lice pour un des prix du manufacturier, les candidats avec la note la plus élevée gagnant un prix. Pour les prix du Meilleur manufacturier (Best House awards), les notes sont calculées à partir des résultats de chaque candidat selon les pondérations suivantes : les ventes annuelles dans la base de données de SRP pour l'année se terminant à la fin du mois de mars 2023 avec une pondération de 75 %; et le résultat du sondage avec une pondération de 25 % basé sur le classement moyen selon différents critères accordés à chaque candidat par les répondants. Desjardins a remporté le prix du Meilleur manufacturier, Canada ainsi que le prix du Meilleur manufacturier, capital garanti. Pour les prix du Distributeur (Distributor awards) tous les distributeurs avec plus de 10 produits marquants et plus de 10 produits matures présents dans la base de données de SRP au cours de la période allant du 1^{er} mars 2022 au 31 mars 2023 étaient en lice pour un des prix du distributeur, les candidats avec la note la plus élevée gagnant un prix. Les notes sont calculées à partir des résultats de chaque candidat selon les pondérations suivantes : les ventes annuelles dans la base de données de SRP pour l'année se terminant à la fin du mois de mars 2023 avec une pondération de 50 %; et la performance moyenne pondérée en fonction des ventes de 50 %. Desjardins a remporté le prix Meilleur distributeur, capital garanti – Amériques. Tous droits réservés.

Prix et distinctions



Meilleur manufacturier, capital garanti



Meilleur manufacturier, Canada